

des loix, celle de tous les tyrans de Rome & de la Grece : les fêtes & les jeux étoient toujours appellés au secours de la violence, pour distraire & étourdir la multitude, pour l'aveugler sur les maux publics \*. En même tems l'on voit avec autant de pitié que d'indignation, la nature des moïens employés par les sectes pour étendre & assurer la séduction. La conjuration des poudres est considérée ici pour ce qu'elle est en effet, pour un projet insensé, imaginé vraisemblablement par les sectaires eux-mêmes, & adopté imprudemment par quelques Catholiques réduits au désespoir \*.

\* 1 Mai  
1781. p. 20.

\* 1 Oct.  
1785. p. 194.

„ Bien des indices ont fait soupçon-  
ner, que cette conjuration avoit été con-  
„ duite sous main par un ministre & quel-  
„ ques courtisans de ce prince, afin de l'ani-  
„ mer contre ceux de la communion romai-  
„ ne, qu'il ne poursuivoit pas avec tout  
„ l'acharnement qu'ils desiroient. „

Quant au serment d'*allégeance*, l'abbé B. observe que si à la lettre il n'obligeoit qu'à l'*obéissance politique & civile*, plusieurs y soupçonnoient au moins quelque piège caché. On peut bien dire que le piège n'étoit pas caché. Jacques s'étant déclaré chef de la religion & prétendant comme Roi d'Angleterre posséder la puissance spirituelle, le serment d'une obéissance absolue que les Catholiques lui eussent prêté dans la forme prescrite, eût été regardé comme une souscription à ses prétentions imaginaires ; d'autant plus qu'on y déclaroit ne tenir nul compte de l'excommunication papale, fondée particulièrement sur le